CAP ESTHÉTIQUE, COSMÉTIQUE, PARFUMERIE

PROGRAMME DE FORMATION

marie claire ACADEMY

Mise à jour : décembre 2024

Dénomination

Enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles sous le numéro 39030 le 23 mai 2024. Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2028.
Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Débouchés

Esthéticien(ne) en institut de beauté ou centre spécialisé en épilation, bronzage ou beauté.
Conseiller(ère) de vente en grands magasins spécialisés, parapharmacies ou parfumeries

Champs d'activité

Réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations,
Accueillir, conseiller le ou la client(e), vendre des produits cosmétiques et de parfumerie, des prestations de services
Assurer la gestion des rendez-vous, du stock, des encaissements et du suivi clientèle.

Mode de formation

En initial, en formation continue ou en alternance.

Objectif de la formation

Préparation et obtention du CAP Esthétique Cosmétique et Parfumerie

Modalités d'évaluation

En amont de la formation :
Pré positionnement avant le début de la formation (test d'entrée).
Tout au long de la formation :

- Evaluations écrites sur support papier
- Evaluations écrites sur support informatique
- Evaluations orales et de compréhension
- Evaluations en ligne écrites sur notre plateforme classroom
- Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en deux semestres avec envoi des deux bulletins semestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.
- Suivant la formule sélectionnée : examen blanc sur le deuxième semestre correspondant scrupuleusement au règlement examen et notamment à la définition des épreuves (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

Indicateurs de résultats

En 2024 :

- 97% de réussite à l'examen final,
- 15% de rupture des contrats d'apprentissage en cours d'année,
- 90% de nos diplomé(e)s entrent sur le marché du travail.

Conditions d'accès

Dispensés des matières générales :
Titulaires d'un des diplômes ci-dessous dispensant des matières générales :

- Autre diplôme de niveau 3 ou supérieur
- Titre RNCP de niveau 3 ou supérieur
- CQP de niveau 3 ou supérieur
- Diplôme de niveau 4 obtenu en Union européenne avec la langue française obligatoire.

Non Dispensés des matières générales :

- Tout public maitrisant la langue française à l'écrit et à l'oral.

Durée et rythme

Formule	Mode	Durée	Rhytme
CAP 1 an	Initial ou Alternance	Environ 450h	Temps complet 2jours/3jours
CAP 2 ans	Initial ou Alternance	Environ 800h	Temps complet 2jours/3jours
CAP 2.0	Initial	70h + e-learning	2 semaines à l'école
CAP Essentiel	Initial	105 heures	1 vendredi sur 2
CAP Essentiel Plus	Initial	203 heures	tous les vendredis
CAP Soir	Initial	146 heures	3 soirs par semaine

Moyens Pédagogiques

Cours théoriques, TD, évaluations en ligne et tutoriels vidéo de toutes les techniques professionnelles sur notre plateforme numérique classroom (les étudiants travaillent en cours avec un outil informatique).
Synthèses de cours, TD et évaluations disponibles tout au long de la scolarité sur notre plateforme numérique.
Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau numérique interactif et d'un PC portable pour le formateur.
Chaque salle de formation pratique est équipée d'écrans plats (diffusion de supports et des tutoriels vidéos) reliés à un PC portable utilisé par le formateur, des équipements (mobilier, appareil, matériels) imposés par les référentiels de certification.

Modalités et délais d'accès

- Pré-sélection sur dossier de candidature (incluant test de pré-requis),
- Entretien pédagogique individuel
- Commission pédagogique
- Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'alternance (employeur, élève, école)

L'inscription est possible jusqu'à 14 jours avant le début de la formation.

CAP ESTHÉTIQUE, COSMÉTIQUE, PARFUMERIE

PROGRAMME DE FORMATION

marie claire ACADEMY

Mise à jour : décembre 2024

Encadrement de l'étudiant

Au niveau pédagogique :

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents.
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en milieu de semestre par le professeur référent et la responsable pédagogique suivi d'un envoi de relevés de notes, d'absences aux parents et également convocation pour un bilan pédagogique si besoin.
- Conseil de classe à la fin du semestre (2 semestres à l'année) et convocation des étudiant(e)s en difficultés.

Au niveau des stages :

- Aide à la recherche de stages par notre service relation entreprises (propositions de stages en fonction des profils, base de données d'entreprises, propositions de stages tout au long de l'année).
- Le suivi des périodes règlementaires de stage est effectué par le professeur référent.

Au niveau de l'alternance :

L'encadrement, le placement et le suivi des périodes sont assurées par la conseillère en formation.

Règlement d'examen

Épreuve	Forme	Durée
Bloc1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	Pratique Écrite	3h45
Bloc 2 : Techniques esthétiques liées aux phanères	Pratique Écrite	2h30
Bloc 3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être	Orale	40 min.
EG1 : Français, histoire géographie - Enseignement moral & civique	Écrite Orale	2h15
EG2 : Mathématiques & Sciences	Écrite	2h
EG3 : Education Physique et sportive	Pratique	
EG4 : Langue vivante	Orale	20 min.
EG5 : Prévention, Santé, Environnement	Écrite	1h

Programme de formation

Bloc 1 – Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds – soins de beauté et de bien être

Mettre en œuvre des protocoles de techniques soins esthétiques du visage, des mains et des pieds

Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillages du visage

Mettre en œuvre les protocoles de transmission d'information, de conseil et de conduite d'une prestation UV

Bloc 2 – Techniques esthétiques liées aux phanères

Mettre en œuvre des protocoles de techniques d'épilation

Mettre en œuvre des protocoles de techniques de coloration de cils ou de sourcils

Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins des ongles

Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

Bloc 3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut

Accueillir et identifier les attentes, les motivations et les besoins de la clientèle

Prendre en charge, suivre et fidéliser la clientèle

Conseiller et vendre des prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques

Mettre en valeur et promouvoir les produits et les prestations

Organiser un planning de RDV

Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

Chaque bloc de compétence peut être validé individuellement.

Equivalences et passerelles

Pas d'équivalence au CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie.

Passerelle possible entre les différentes formules de CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie.

Accessibilité

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :

Karen Giglietta – handi@ces-paris.com ou au 01 81 80 32 00.

Correspondance matière/épreuve

BLOC DE COMPETENCES	Compétences	Matières - Savoirs Associés	Heures Année 1	Heures Année 2
BLOC 1 TECHNIQUES ESTHÉTIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS	C11 : Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques C12 : Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage Chef d'Œuvre	Savoirs associés EP1 (Bio, Cosméto)	28	28
		Technologie des appareils	28	28
		Techniques Esthétiques pratiques	78	78
		Chef d'œuvre	28	28
BLOC 2 TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANÈRES	C21 : Mettre en œuvre des Protocoles de techniques esthétiques liées aux Phanères	Savoirs associés EP2 (Bio, Cosméto)	28	28
		Techniques Esthétiques pratiques	42	42
BLOC 3 CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTE ET DE BIEN-ETRE	C31 : Accueillir et prendre en charge la clientèle C32 : Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques C33 : Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations C34 : Organiser un planning de rendez-vous C35 : Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être	Biologie	10	10
		Cosmétologie		
		Relation Clientèle	46	46
EG1 Français HISTOIRE GEOGRAPHIE ET ECM		Français	14	14
		Histoire-Géographie et ECM	14	14
EG2 MATHEMATIQUES ET SCIENCES		Sciences	28	28
EG4 LANGUE VIVANTE		Anglais	28	28
EG5 PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT		PSE	28	28